

2019-03-04

Lundi, le 4 mars 2019

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, quatre mars deux mille dix-neuf (04-03-19) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;
- 4° Suivi de la réunion précédente (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Schéma de couverture de risque ;
- 10° Demande d'un contribuable - compostage ;
- 11° Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés – Croix Rouge ;
- 12° Demande de l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Dégustation vins et fromages des Chevaliers de Colomb de St-Georges-de-Windsor ;
- 16° Campagne annuelle de la santé mentale ;
- 17° Offre de service de Copernic ;
- 18° Voirie ;
- 19° Varia ;
 - 19.1° Balade des clochers ;
 - 19.2° Proposition de Somum ;
 - 19.3° Ventes pour taxes ;
 - 19.4° Offre de service de Pompex pour entretien des stations de pompage pour une période de 3 ans ;

201903-046

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201903-047

Il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX EMPLOYÉS DE VOIRIE

201903-048

Il est proposé par le conseiller Claude Blain

ET résolu à l'unanimité des membres

QUE la Municipalité de Saint-Adrien félicite les employés de voirie pour leur travail et leur patience lors de la dernière tempête. Ils ont accompli un travail extraordinaire malgré que la neige et les vents ne leur rendaient pas la tâche facile.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201903-049

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201900096 = Fondation du CSSS des Sources : participation financière 2019	250.00 \$
201900097 = Hydro-Québec : éclairage de rues	154.34 \$
201900098 = Bureau en gros : enveloppes	28.73 \$
201900099 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal	252.41 \$
201900100 = Ministre des Finances : permis d'utilisation réservoirs au 1609 rue Principale	207.46 \$
201900101 = Daniel Goudreau, ingénieur : attestation de conformité des réservoirs	367.92 \$
201900102 = Petite caisse : timbres, réception (liqueurs, eau, lait, etc)	345.94 \$
201900103 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	93.00 \$
201900104 = Revenu Québec : analyse de dossier environnemental (1609 rue Principale)	1 358.00 \$
201900105 = Indra Sculpture : 1 ^{er} versement pour projet sculpture	5 350.00 \$
201900106 = Commission des transports : inscription des véhicules	64.50 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE JANVIER : 57 406.58 \$
TOTAL DES REVENUS DE JANVIER : 35 208.16 \$

201990042 à 45 = Maryse Ducharme : salaire	3 027.96 \$
201990046 à 49 = Dany Guillemette : salaire	2 470.76 \$
201990050 à 53 = André Larrivée : salaire	2 179.48 \$
201990054 = Maxime Allard : rémun. des élus pour mars 2019	273.33 \$
201990055 = Claude Blain : rémun. des élus pour mars 2019	273.33 \$
201990056 = Claude Dupont : rémun. des élus pour mars 2019	273.33 \$
201990057 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour mars 2019	273.33 \$
201990058 = Francis Picard : rémun. des élus pour mars 2019	273.33 \$

201990059 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour mars 2019	821.76 \$
201990060 = Richard Viau : rémun. des élus pour mars 2019	273.33 \$
201900107 à 110 = Michel Larrivée : conciergerie à l'école, centre communautaire et location de février 2019	1 447.50 \$
201900111 = Hydro-Québec : redressement pour 1609 Principale	44.88 \$
201900112 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201900113 = Vivaco : essence, fiche blocage 4 fils, fil 10/3 NMD-90 orange	500.25 \$
201900114 = Maryse Ducharme : frais de déplacement	65.25 \$
201900115 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation de l'employeur	3 188.69 \$
201900116 = MRC des Sources : heures – projet vidange des fosses	992.57 \$
201900117 = annulé	
201900118 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part mars 2019 et collectes de plastiques agricoles (janvier et février)	2 690.30 \$
201900119 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 243.34 \$
201900120 = Pierre Therrien : frais de déplacement	117.10 \$
201900121 = Adrien Gagnon : frais de déplacement	115.20 \$
201900122 = Société de l'assurance automobile : immatriculations	5 180.06 \$
201900123 = Fortin Sécurité Médic : gants de laine, gants thermal, latex	61.52 \$
201900124 = Chambre de commerce : déjeuner conférence	28.74 \$
201900125 = Transports Jacques Bissonnette : travaux avec loader pour tasser les bancs de neige sur la Route 216	2 500.71 \$
201900126 = Laurentide re/sources : rdd organiques	55.88 \$
201900127 = Portes Baril : lubrification, main d'œuvre, déplacement, ressorts	3 025.77 \$
201900128 = Services mécaniques RSC : huile power steering, buse essuie-glace, pwd avec teflon, lumière 4'' 24 led rouge, racc vise jic mal, barre rouge	320.74 \$
201900129 = Pneus & Mécanique Vachon : pneus, balancement, valve	1 023.73 \$
201900130 = Charest International : essuie-glace	706.63 \$
201900131 = Desroches : diesel, mazout, nozzle cat 1''	6 518.61 \$
201900132 = Robitaille Équipements : pointe carbure rotative et peinture pour camion Inter	2 454.72 \$
201900133 = Saphir technologie : 24 janvier – problème Sygem, back up pour Luc, upgrade Windows impossible après 3 essais	620.87 \$
201900134 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	744.00 \$
201900135 = SDE du Granit : contribution 2019 – Route des Sommets	537.10 \$
201900136 = Transport et excavation Stéphane Nadeau : voyage de pierre 3/8	621.09 \$
201900137 = La Meunerie : 1 ^{er} versement – aide financière	1 325.00 \$
201900138 = Excavation Claude Darveau : transport de pierre	433.89 \$
201900139 = Valoris : redevances et enfouissement	745.65 \$
201900140 = Ateliers Wotton : fabriquer 3 plaques CHT 400	144.55 \$
201900141 = Nortrax : bague, axe, rondelle, transport pour niveleuse	1 653.74 \$
201900142 = Les Services mobiles mécaniques AB : pièces et main d'œuvre sur la niveleuse	8 701.04 \$
201900143 = Constructions FJL inc. : retenue contractuelle de 5%	3 721.52 \$
201900144 = Inneo Environnement : caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine	15 888.63 \$
201900144 = Inneo Environnement : avis de contamination et résumé d'attestation et plan de réhabilitation environne- mentale	3 449.25 \$
201900145 = Édition du 21 ^e siècle inc. : abonnement pour bibliothèque	34.74 \$
201900146 = Fonds de l'information foncière : avis de mutation	60.00 \$
201900147 = JN Denis : chaine à piton 5/16'' travers aux 2 mailles	1 292.32 \$
201900148 = Desroches : diesel, mazout	1 978.46 \$

201900149 = Marie-Pierre Leroux : remboursement deck hockey 18 ans et moins (2018)	215.22 \$
201900150 = Marie-Pier Therrien : remboursement natation 18 ans et moins (2018)	159.75 \$
201900151 = Geneviève Chenel : remboursement natation 18 ans et moins (2018)	159.75 \$
201900152 = Mégaburo : frais de photocopies (lecture de compteur)	102.93 \$
201900153 = MRC des Sources : quote-part 2019 – 1 versement de 4	18 890.00 \$
201900154 = Dicom : transport documents	11.68 \$
201900155 = Groupe EnvironneX : analyses des eaux usées	311.93 \$
201900156 = H2O Innovation : opération et maintenance de février – réseau d’égout	546.13 \$
RBC : camion Western Star (60 mois /2018-02-21 à 2023-02-21)	3 141.10 \$
Kubota Canada : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	108 318.89 \$

201903-050

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

**RAPPORT À TRANSMETTRE AU
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
POUR LE SCHEMA INCENDIE AN 7**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a pris connaissance des tableaux du rapport et procède à la remise de ceux-ci à la MRC des Sources ;

CONSIDÉRANT QUE ces tableaux ont été dûment remplis par notre service incendie pour la production du rapport à remettre au Ministère de la Sécurité publique du schéma de couverture de risques ;

201903-051

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien transmette une copie de cette résolution à la MRC des Sources ainsi qu'au Ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

**DEMANDE D’UN CONTRIBUABLE CONCERNANT LE
COMPOSTAGE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien a eu une demande pour réviser sa position concernant le compostage au 1297 Rang 10 ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur St-Pierre fait l'élevage de porcs, de lapins, de chèvres, de dindes, etc ;

CONSIDÉRANT QU' en période hivernal, les porcs consomment la majorité des résidus et qu'en période estival le bac sert à composter les résidus de plantes du potager ainsi que des plantes décoratives ;

201903-052

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyer par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil retiennent la taxation de 100 \$ et lorsque la personne ressource sera embauchée pour le projet de compostage, des vérifications seront faites et s'il y a lieu un crédit sera appliqué sur le compte de taxes pour l'année 2019.

Adoptée

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS – CROIX ROUGE

201903-053

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'entente pour une période de trois (3) ans. La municipalité s'engage à verser une contribution annuelle de 170 \$ pour l'année 2019-2020, de 170 \$ pour l'année 2020-2021 et 170 \$ pour l'année 2021-2022.

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée

DEMANDE DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER COOPÉRATIF DE WOLFE

ATTENDU QUE le lot 1-P rang 9 appartenant à l'Aménagement Forestier Coopératif de Wolfe et est actuellement loué à la Ferme Marjo pour la culture fourragère ;

ATTENDU QUE l'AFCW désire vendre cette partie de lot parce que la vocation de cette entreprise est sylvicole et non agricole ;

ATTENDU QUE Madame Fanny Gauthier-Patoine désire se porter acquéreuse de ce lot ;

ATTENDU QUE le projet agricole de Madame Gauthier-Patoine est d'implanter un élevage de poules pondeuses ;

- ATTENDU QUE cette acquisition par Madame Gauthier-Patoine lui servira de tremplin pour s'établir en agriculture et pour éventuellement devenir sociétaire de Ferme Marjo ;
- ATTENDU QUE ce projet redonnerait à ce lot le plein potentiel agricole désiré par la Municipalité ;
- ATTENDU QUE l'usage que fait Ferme Marjo (culture fourragère) continuera même si le projet de poules pondeuse de Madame Gauthier-Patoine s'implante ;
- ATTENDU QUE Madame Gauthier-Patoine travaille comme ouvrière agricole pour et avec Monsieur Mario Fréchette propriétaire de Ferme Marjo depuis plus de 7 ans ;
- ATTENDU QUE Madame Gauthier-Patoine est la relève désignée de la Ferme Marjo ;
- ATTENDU QUE Madame Gauthier-Patoine est détentrice d'un DEC en gestion et technologie d'entreprise agricole et est finissante en agroéconomie à l'Université Laval ;
- ATTENDU QUE le plan d'affaire présenté par Madame Gauthier-Patoine est réaliste et en concordance avec les objectifs de la Municipalité ;
- ATTENDU QUE les tenants et aboutissants de la démarche de Madame Gauthier-Patoine ne contreviennent pas au règlement de zonage ;

201903-054

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Maxime Allard appuyé par le conseiller Richard Viau

Que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien appuient l'AFCW quant à sa demande faite à la CPTAQ.

Adoptée

DÉGUSTATION VINS ET FROMAGES DES CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR

201903-055

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil autorisent l'achat de deux (2) billets pour participer à la dégustation vins et fromages qui aura lieu le 27 avril prochain au coût de 60 \$ par personne.

Adoptée

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2019

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai ;

CONSIDÉRANT QUE le thème « Découvrir c'est voir autrement » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

201903-056

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE le conseil municipal du 4 mars 2019 de la Municipalité de Saint-Adrien, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **Découvrir c'est voir autrement**.

Adoptée

OFFRE DE SERVICE DE COPERNIC

L'offre de service sera analysée lors de l'atelier de travail qui aura lieu le 11 mars à 19 h.

VOIRIE

Le responsable en voirie, Dany Guillemette informe les membres du conseil que la réserve de sable est basse.

BALADE DES CLOCHERS – CONTRIBUTION FINANCIÈRE DEMANDÉE

201903-057

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien contribue financièrement à cet événement touristique culturel et patrimonial pour un montant de 200 \$. Cette année, l'église de Wotton sera ouverte aux visiteurs les 19 et 20 octobre ainsi que six (6) autres églises : Richmond, Saint-François Xavier, Racine, Sainte-Anne de la Rochelle, Saint-Esprit de Sherbrooke et a chapelle de l'archevêché.

Adoptée

**PROPOSITION DE SOMUM POUR UNE BASE DE DONNÉES
DES LIGNES FILAIRES DE NOS CITOYENS**

L'offre de service sera analysée lors de l'atelier de travail qui aura lieu le 11 mars à 19 h.

VENTE POUR TAXES – AUTORISATION DE LA VENTE

CONSIDÉRANT QUE des lettres ont été envoyées le 25 février dernier demandant de payer la totalité de l'arrérage des taxes aux propriétaires concernés avant le 31 mars 2019 ;

201903-058

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière à prendre les informations nécessaires relativement à ces dossiers ainsi qu'à engager les procédures de vente pour taxes s'il y a non-paiement de la part des propriétaires dans les délais demandés ;
Adoptée

VENTE POUR TAXES – MANDATER UN REPRÉSENTANT

201903-059

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE le conseiller Claude Blain, soit mandaté pour assister ou au cas échéant miser lors de la vente pour taxes des propriétés situées sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

**OFFRE DE SERVICE DE POMPEX
CONTRAT ANNUEL D'ENTRETIEN DES POSTES DE
POMPAGE POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS**

201903-060

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'entente pour une période de trois (3) ans avec Pompex pour l'entretien des postes de pompes. Le taux fixe pour l'inspection sera de 1 723.60 \$ pour l'année 2019, de 1 767.68 \$ pour l'année 2020 et 1 812.90 \$ pour l'année 2021.

Le contrat d'entretien annuel comprend une visite d'inspection annuelle de nos 2 postes de pompage par un technicien. La visite préventive sera facturée à un taux fixe. Les pièces de rechange d'inspection (Flygt faisant l'objet d'une vérification sur place (huile, anneaux toriques, etc.) seront remplacés. Si des pièces supplémentaires devaient être changées, elles seront facturées séparément et bénéficieront de l'escompte applicable.

Dans le cas où l'équipement inspecté nécessiterait une réparation, ce dernier sera rapporté, avec l'approbation de la municipalité, au centre de service Pompex afin de procéder à l'estimation du coût des réparations et de réinstallation. Une copie de l'estimation sera transmise à la municipalité de l'équipement afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer les réparations.

QUE le maire, Pierre Therrien et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201903-061

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit ajournée au lundi le 11 mars 2019 à 19 h.

.....
Maryse Ducharme, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

